

**Chères Consoeurs, chers Confrères,
Madame, Monsieur,**

Nous, moines, membres de la Confrérie de Saint-Antoine, avons le plaisir de vous convier à notre chapitre solennel qui se tiendra le

dimanche 20 janvier 2019

en notre bon village de Blehen.

Nous serions particulièrement heureux si vous répondiez favorablement à notre invitation en nous retournant avant le 7 janvier le formulaire ci-contre dûment complété.

Le programme détaillé de cette journée se trouve au verso, mais sachez que nous avons cette année encore, délibérément mis l'accent sur la simplicité et la convivialité d'une journée qui nous l'espérons, vous laissera un souvenir de confraternité vraie.

A cette occasion, nous nous proposons d'introniser un de vos confrères comme membre d'honneur de notre confrérie.

Pouvons-nous vous demander à cet effet de nous fournir un TRES bref et humoristique curriculum vitae de l'impétrant ?

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir nos plus confraternelles amitiés.

Le Prieur, **Louis Fraipont**

Pour en savoir un peu plus sur la confrérie :

www.confrieriesaintantoine.be

Confrérie St-Antoine de Blehen



Invitation à notre Chapitre Solennel du 20 janvier 2019

Bulletin d'inscription

Au Chapitre de la Confrérie de St-Antoine de ce 20 janvier 2019.

A découper, compléter et retourner pour le 7 janvier 2019 au plus tard chez notre confrère Alain Delvaux, rue du Centre, 13 à 4280 Hannut (Blehen), tél. 019/51.36.71 et delvaux.alain@hotmail.com

Etant donné le nombre limité de places disponibles (max. 140), votre participation ne pourra être prise en compte qu'après versement de votre écot par virement au compte n° **BE18 7925 1608 0165** de la Confrérie de St-Antoine et **cela avant le 07 JANVIER !!!** (n'oubliez pas de compléter la rubrique communication avec vos coordonnées et le nom de votre confrérie).

La participation au chapitre s'élève à **30 €** par adulte ; pour les enfants, elle est fixée à **15 €**

Nom/prénom

Adresse complète

Téléphone

Confrérie

Je réserve : place(s) pour le petit-déjeuner

. . . . place(s) pour la messe

. . . . place(s) pour les intronisations

. . . . place(s) pour le banquet

N'oubliez pas de nous fournir (au dos du présent formulaire) le curriculum vitae de la personne que nous aurons le plaisir d'introniser !

Le . . . / . . . / 2018 (19)

Signature

Personne à introniser

Nom :

Prénom :

Titre dans la confrérie :

Très court CV, humoristique de préférence :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

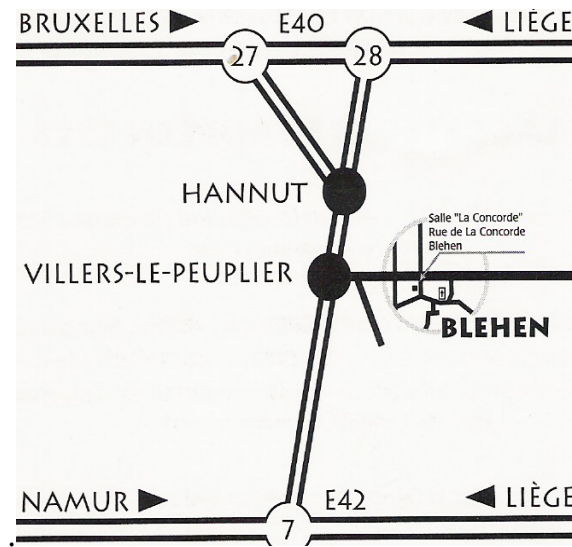
.....

.....

.....

.....

.....



TRES IMPORTANT

➔ **Pour que votre inscription soit prise en compte, il est *impératif* que votre paiement nous parvienne avant le 7 janvier!!!**

➔ Nous demandons aux confréries qui souhaitent être en nombre, d'avoir la courtoisie de ne pas inscrire plus de **8 personnes!!!**

➔ A l'intention des confrères qui ne souhaitent pas reprendre la route le dimanche, nous recommandons le gîte **LE MOUSTIER** (www.lemoustier.be)

Programme

- dès 8h30 : à la brasserie du Flo, 21 rue du Château **accueil et petit-déjeuner** des confréries.
- 10h : en l'église de Blehen, **messe solennelle** en l'honneur de Saint-Antoine chantée par la chorale "Swinoupartou"
- 11h15 : sur le parvis de l'église, un verre de péket à la main, **vente aux enchères** des ½ têtes de porc, débitées cette année au profit de Handi - Actif – Hannut (,,,,,,)
- 11h45 dans l'église, **chapitre d'intronisations**. A cette occasion vous dégusterez notre charcuterie traditionnelle et notre cuvée fabriquée dans la brasserie locale.
- Dans la foulée du chapitre, salle des Poucetofs rue des Mayeurs 15 à Poucet, **repas "cochon"**
- **Menu du jour**
 - ☞ Apéritif et tripailles (servis dans l'église !)
 - ☞ Grosse soupe campagnarde
 - ☞ Jambonneau de cochon de lait et sa potée liégeoise
 - ☞ Tarte et café

Notre Moine Gustateur a porté une attention toute particulière au choix des vins qui accompagneront ces agapes confraternelles et qui vous seront proposés à des prix démocratiques.

L'animation musicale sera assurée par **la discothèque SOMEBODY'S**